

## 4. Ouverture sur l'Amérique du Nord

### États-Unis

Le partenariat économique qui unit le Canada et les États-Unis est, dans le monde contemporain, unique en son genre. Nos relations commerciales comptent parmi les plus grandes et les plus étendues qui puissent exister. Depuis la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis en 1989, le commerce bilatéral a triplé. En plus de surveiller conjointement la plus longue frontière non militarisée au monde, les deux pays se rejoignent par des pratiques commerciales, des systèmes judiciaires, une langue, une histoire et une culture similaires.

L'année dernière, les États-Unis ont acheté 79 % des produits que nous avons exportés et fourni 65 % des biens que nous avons importés, alors que le commerce bilatéral de produits a dépassé la somme de 626 milliards de dollars. En 2006, les exportations de produits à destination des États-Unis ont reculé de 1,9 % pour s'établir à 361,7 milliards, principalement en raison de faiblesses dans les secteurs de l'automobile et des produits forestiers, tandis que les importations de produits ont augmenté de 1,9 % pour atteindre 264,8 milliards. Le Canada a également exporté pour 35,9 milliards de dollars de services à destination des États-Unis, qui demeurent le marché le plus important pour ce type d'exportation.

Le Canada demeure le marché le plus important des États-Unis. L'année dernière, 22,5 % des exportations américaines de produits et environ 9 % des exportations de services ont pris la destination du Canada. Notre pays est le plus grand marché d'exportation pour 36 des 50 États américains et s'est classé parmi les trois premiers pour 10 autres. Le Canada constitue ainsi, pour les produits des États-Unis, un marché plus important que celui de l'Union européenne.

### *Affaires courantes*

Bien que notre relation bilatérale de commerce et d'investissement est généralement exempte d'irritants commerciaux, certaines difficultés persistent. Par exemple, les coûts et l'incertitude associés aux contrôles à

l'exportation américains en ce qui touche le commerce bilatéral dans le domaine de la défense et de l'aérospatiale ont diverses répercussions négatives : ils dissuadent les entreprises américaines de coopérer avec des partenaires, des sous-traitants et mêmes des filiales au Canada, et ils gênent les entreprises canadiennes qui souhaitent rivaliser sur les marchés des États-Unis. Les personnes qui, au Canada, possèdent une autorisation de sécurité et une double nationalité sont confrontées à des problèmes précis, dans le secteur public comme dans le secteur privé, en raison de la définition et de l'interprétation des États-Unis du terme « double nationalité », notamment dans le contexte des International Traffic in Arms Regulations [ITAR – règlement américain sur le commerce international des armes]; par conséquent, cela complique l'accès aux technologies contrôlées et aux données dont les Canadiens concernés ont besoin pour leur travail. Le Canada entretient le dialogue avec les États-Unis afin de lever les obstacles associés aux ITAR à la satisfaction des deux gouvernements.

Par ailleurs, le processus d'administration et d'examen du bureau américain des brevets et la présomption de validité des brevets qu'appliquent les cours américaines créent des conditions favorables aux abus au moyen de longues poursuites devant les tribunaux. Les investisseurs pour qui les brevets sont importants doivent consacrer des ressources aux procédures judiciaires, ce qui nuit à la productivité et produit un effet de dissuasion sur l'innovation.

La nécessité de régler les questions touchant l'Initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental (IVHO) des États-Unis est une préoccupation clé pour le Canada. Bien que le gouvernement comprenne les objectifs de sécurité qui sous-tendent l'IVHO, il est très préoccupé par la méthode et le moment choisis pour mettre l'initiative en application, en particulier aux points d'entrée terrestres. Avec plus de 1,9 milliard de dollars en produits et services traversant quotidiennement notre frontière et plus de 160 millions de passages à la frontière en 2006, aucun des deux pays ne peut s'accommoder d'une incertitude et de problèmes de